



EDITO

La grogne s'étend, la colère monte. Pouvoir d'achat, salaires, emplois, les cris du corps et du cœur ne demandent qu'une chose : pouvoir vivre dignement. Mais le Français, Grincheux, doit écouter Prof. Loin le temps où tu seras Joyeux, car arrive la non austérité selon Bruno, adepte du dogme macronien. Et pourtant, le Gaulois réfractaire, loin d'être dupe et encore moins Simplet, comprend vite qui devra faire l'effort et payer la note. La principale préoccupation des Français reste le pouvoir d'achat et la hausse des prix. Dans la Fonction Publique, le décrochage du salaire moyen depuis 2022 par rapport à l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) est de - 5,6 %. La valeur du point d'indice sur la période 2010-2023 a augmenté de 6,79 % quand l'Indice des Prix à la Consommation a bondi de 24,40 %. Depuis 2000, le nombre de salariés payés entre le SMIC et le SMIC +10 % a doublé et touche aujourd'hui à peu près 1 million d'agents (soit 18 % des agents contre 11 % en 2000). Résultat : un tassement des grilles et un phénomène de « *smicardisation* » massive des rémunérations. Ça tombe bien l'ange Gabriel veut « *désmicardiser* » la France. Un « réarmement » salarial est nécessaire, il y a urgence. Pour la CGT cela passe, notamment, par une refonte des grilles indiciaires, une revalorisation de 10 % de la valeur du point d'indice permettant de compenser l'inflation depuis 2010 pour quasiment tous les agents, une indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation pour éviter de nouveaux décrochages. Rassurez-vous, Jupiter, aidé par Stan le brave, a la solution (payée à prix d'or à Mac Kinsey?), une réforme de la fonction publique avec un point fort la question de la rémunération et au centre le mérite. La méritocratie dans toute sa splendeur, grandeur et décadence. Le manant paupérisé, las de son non épanouissement au travail, écrasé par une activité mono tâche doit faire allégeance pour être un méritant. Mais nul doute le bienfaiteur saura faire preuve d'objectivité dans la subjectivité. Des miettes jetées au vol au nom d'une sacro-sainte récompense. Travail déshumanisé et travailleur désincarné ou travail désincarné et travailleur déshumanisé... Sans sens, le travail a quelle valeur sinon celle que l'on veut bien lui donner ? Promouvoir l'individualisme exacerbé au nom d'un collectif rénové quelle merveilleuse idée. Selon Clifton Mark, le système méritocratique est néfaste et conduirait à plus d'égoïsme, à l'auto-satisfaction et à la généralisation de processus discriminatoires. La méritocratie ne serait qu'une fable nuisible, un miroir aux alouettes. Alors ne nous prenons pas pour des alouettes et encore moins pour des pigeons... Les sirènes gouvernementales ne doivent pas nous transformer en Dormeur mais doivent nous inciter à un réveil collectif et salvateur, fiers coqs sur nos ergots ne soyons pas Timides.

Les 32h, c'est urgent... et c'est possible.

Selon une étude britannique, les Trente-deux heures ont un impact largement positif. En effet, pour les salariés, moins de stress et d'épuisement professionnel. Pour les entreprises, une augmentation de la productivité et une diminution de l'absentéisme, selon le magazine Forbes. L'étude a été menée par le Boston College, l'université de Cambridge et l'institut de recherche britannique Autonomy et porte sur 61 entreprises britanniques qui ont adopté la semaine de quatre jours sans réduire le salaire de leurs employés, après une expérimentation de six mois. Alors pourquoi pas nous ?



Césars 2024 made in DGFIP .

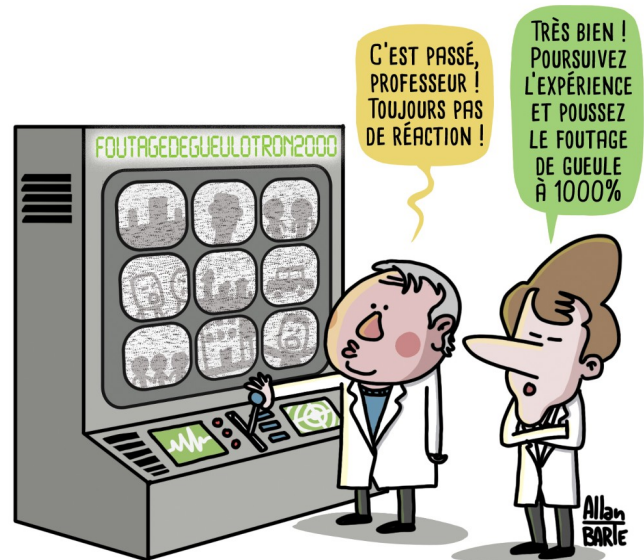
Les lauréats sont :

- GMBI pour « Anatomie d'une chute »,
- le site impots.gouv.fr pour « Le règne Animal »,
- Messieurs Darmanin, Fournel et Neymar pour « Les Trois mousquetaires ».

La Châtaigne d'Honneur :

Cette Châtaigne d'Honneur est attribuée à Bruno Le Maire, qui lors de ses vœux aux acteurs économiques le 8 janvier dernier expliquait « Je rappelle que nous devons trouver au minimum 12 milliards d'euros d'économies en 2025. Appelons donc un chat un chat : en matière de finances publiques, le plus dur est devant nous ». Aie, on se demande encore qui va payer la note. Les usagers des services publics ? Les fonctionnaires peut-être ? Les contribuables ? Certainement les trois, mais visiblement pas les grandes entreprises du CAC 40 qui affichent des bénéfices et dividendes record pour 2023 en ce début d'année avec 97,1 milliards d'euros reversés aux actionnaires. Malheureusement Bruno cherche encore des solutions alors qu'une taxe sur les superprofits pourrait nous enlever bien des soucis...

AVANT LES DÉPUTÉS, LES SÉNATEURS ONT AUGMENTÉ LEUR FRAIS DE MANDAT DE 700 EUROS



Deux poids, deux mesures...

Tout est dit dans le titre ou presque... En effet, alors que les sénateurs vont recevoir 700 euros de plus par mois pour prendre en charge les frais de mandat qui ne sont pas couverts par le Parlement et que les députés seront crédités de 300 euros mensuels supplémentaires, avec pour seul argument l'inflation, les agents de la fonction publique se sont vus octroyer généreusement 5 points d'indice au 1^{er} janvier dernier, soit 24,60 euros brut. Mais pas d'inquiétude, des négociations sont en cours. A Bercy les neurones sont en pleine ébullition. Le Directeur Général par Intérim Magnant, propose généreusement 6 points d'ACF (à la louche 25 euros net) tout de suite et 4 de plus (environ 16,50 euros net) dans un an. Bon très concrètement, des miettes qui ne suffiront pas à remplir le caddie ou à payer la note d'électricité... Pourtant nous pourrions changer les miettes en pains complets en se mobilisant toutes et tous !



Météo à la carte

Et sans transition... énergétique, passons à un point météo. Chaleur torride, l'anticyclone des Açores les essore, t-shirt obligatoire au SPF-E-sur-mer et au SDIF-les-bains. Et en même temps, ce quinquennat sera écologique ou ne sera pas. Montmailler, dernier étage, un froid glacial et polaire sévit au CGR. Pour une livraison en cols roulés merci de bien vouloir contacter M Bruno Lemaire. Étuve l'été, igloo l'hiver, le CGR est une passoire thermique certifiée comme telle par notre direction locale. Le froid ambiant ne doit pas geler les relations avec nos collègues car l'inuit porte conseil. Après le « Chantons sous la pluie » à Saint Yrieix, sauvé des eaux, Bellac n'espère pas prendre la suite dans une triste parodie de Rihanna et de son tube « Umbrellac »... Le flash météo touche à sa fin. Il a alterné le chaud et le froid et il part en courant d'air sibérien avant sans doute de se brûler les ailes, à moins qu'il ne succombe à un coup de sirocco.

Oui... le combat pour l'égalité est toujours d'actualité!

Le 8 mars prochain, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, la CGT, avec d'autres organisations syndicales et féministes en France et à travers la planète, appelle à une grève féministe afin de rendre visible ce que serait un jour sans femmes au travail. Parce que les compétences des femmes seraient « naturelles » pour exercer certains métiers, s'occuper des enfants et effectuer les tâches domestiques, parce qu'elles font moins d'heures supplémentaires, parce qu'elles sont « un salaire d'appoint », parce qu'elles s'arrêtent de travailler faute de mode de garde d'enfant, parce qu'elles ne seraient pas en capacité d'exercer des postes à responsabilité... Le travail des femmes, dans la vie professionnelle ou à la maison, reste, au mieux, sous rémunéré, au pire invisibilisé : C'est pourquoi, le 8 mars, ce sera #Unjoursansnous. A l'occasion de la journée internationale de lutte pour le droit des femmes, la CGT Fiances Publiques 87 organise le vendredi 8 mars 2024 une Heure Mensuelle d'Informations (HMI) sur le site de Limoges Montmailler de 15h à 16h, salle de réunion 1008 au RDC. Venez nombreuses et nombreux échanger, dialoguer, débattre.



Les chiffres

26%	82%	17%	63%
D'ÉCART SALARIAL MOYEN	DES SALARIÉS À TEMPS PARTIEL SONT DES FEMMES	SEULEMENT DES MÉTIERS SONT MIXTES	DE SALARIÉS PAYÉS AU SMIC SONT DES FEMMES
40%	59%	0.2%	2/3
DE PENSION DE RETRAITE (DROITS DIRECTS) EN MOINS POUR LES FEMMES.	DES ENTREPRISES DE PLUS DE 50 SALARIÉS NE RESPECTENT PAS LA LOI ET N'ONT NI ACCORD NI PLAN D'ACTION SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE	SEULEMENT DES ENTREPRISES ONT ÉTÉ SANCTIONNÉES	DES TÂCHES MÉNAGÈRES SONT RÉALISÉES PAR LES FEMMES
3	170	20%	
TOUS LES 3 JOURS UNE FEMME MEURT SOUS LES COUPS DE SON CONJOINT OU EX-CONJOINT	VIOLS OU TENTATIVES DE VIOL PAR JOUR DONT 8 SUR LE LIEU DE TRAVAIL	DES FEMMES VICTIMES DE HARCÈLEMENT SEXUEL AU TRAVAIL	

Sources : Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, chiffres clés, ministère des droits des femmes, 2016 / Dares, 2016 / Direction Générale du Travail, 2016 / enquête INSEE Emplois du temps 2009-2010

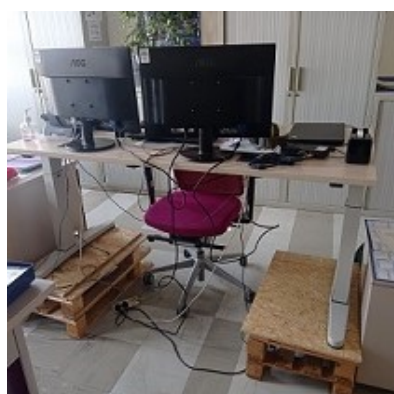
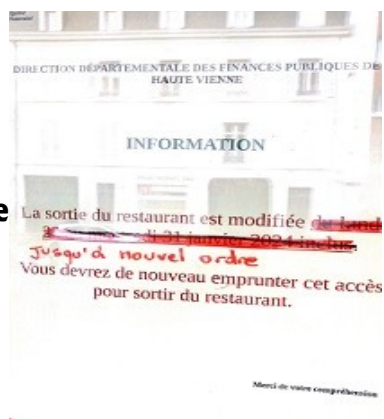


L'index d'égalité femmes-hommes sur les rails dans la fonction publique ?

Deux décrets publiés le mercredi 6 décembre 2023 au « Journal officiel » détaillent les modalités d'application dans la fonction publique de l'État de l'index d'égalité professionnelle, déjà en vigueur dans le secteur privé depuis 2019. La fonction publique d'Etat va donc, elle aussi, être dotée d'un index d'égalité professionnelle. La mesure est en vigueur dans le secteur privé pour tous les employeurs d'au moins 50 salariés depuis mars 2020, et même depuis mars 2019 pour celles dont l'effectif est d'au moins 1.000 salariés. Ces deux décrets au « Journal officiel » détaillent le fonctionnement de ce nouvel index pour les fonctionnaires et entérine de ce fait son entrée en vigueur. Rémunérations, promotions, place des femmes parmi les plus hautes rémunérations... Les critères composant l'index pour l'État, ainsi que ses établissements publics administratifs qui comptent au moins 50 agents sont dans le même esprit que ceux du privé. Ils ont été adaptés aux spécificités de l'emploi public, avec en particulier deux indicateurs d'écart de rémunération qui concernent les agents titulaires et les contractuels. Ouf, la Châtaigne attendait, d'autant que depuis des années nombre de ministres qui se sont succédés pour dire que dans la fonction publique il n'y avait pas de problème.

Les immeubles du CFP de Cruveilhier sont en pleine rénovation énergétique et la DDFIP 87 participe à sa manière à plus d'écologie...

Économie de papier



Recyclage de palettes

Sinon, il y a peu, vous pouviez également faire sécher votre linge dans les archives du SDIF/SPFE en 5 minutes chrono car les températures avoisinaient celle du Sahara.

Le 19 mars aussi... L'urgence c'est augmenter les salaires et améliorer les conditions de travail :

Dans l'unité syndicale la plus large possible, la CGT Fonction Publique appelle les agentes et les agents, fonctionnaires comme non-titulaires, les retraités·es des trois versants de la Fonction publique à se mettre en grève massivement le 19 mars et à manifester nombreuses et nombreux pour le pouvoir d'achat via l'augmentation du point d'indice et contre les rémunérations au mérite. Loin de répondre sur la question des rémunérations et des conditions de travail, le Président de la République a réaffirmé la mise en perspective d'une loi, qu'il qualifie « d'historique », pour la fonction publique visant selon lui à mieux reconnaître le « mérite ». Les organisations syndicales dénoncent une manœuvre visant à esquiver l'urgence de la revalorisation et risquant de créer des divisions parmi les agent·es et de nouvelles inégalités, notamment entre les femmes et les hommes. Les agent·es ne sont pas dans l'attente de « mérite » mais d'une rémunération qui leur permettent de vivre dignement et qui soit prise en compte pour le calcul de leurs pensions. Pour mettre un terme à la spirale de paupérisation de l'ensemble des personnels de la fonction publique et refuser de subir une année blanche en termes de traitement, les organisations syndicales décident d'une journée de mobilisation par la grève le mardi 19 mars prochain.

Bulletin d'adhésion

la cgt FINANCES PUBLIQUES

la cgt SYNDIQUEZ VOUS

la cgt SUR LES OS FINANCES PUBLIQUES

SECTION :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

N° DGFIP : Grade : Échelon :

Quotité travail : Temps complet ou Temps partiel : %



**FLASHER LE
CODE POUR
SE SYNDIQUER**

